

Agréé pour la formation des élus locaux le Greta Deux-Sèvres est habilité par le Ministère de l'Intérieur à développer des activités de formation auprès des élus de l'ensemble des collectivités du territoire national.

# FORMATION DES ELUS LOCAUX

## Comment maîtriser sa parole en public?

SESSION du 21 et 22 novembre 2012

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :



*Cette formation s'adresse à l' élu local qui a envie de faire passer son message avec clarté et conviction face à ses interlocuteurs, citoyens, institutionnels, élus... Sans vous juger, ce séminaire a pour objectif de vous permettre :*

- de développer une communication orale précise
- de dépasser votre émotivité, de travailler votre propre style.
- d'acquérir rapidement les outils pour une communication efficace.
- de repérer vos points forts et points faibles lors de la prise de parole en public.
- de développer votre confiance en soi
- d'apprendre à valoriser et mesurer l'impact de son intervention
- de vous proposer la mise en place de points de progrès individuels.

### PROGRAMME - DEUX JOURNEES :

#### \* La prise de parole en public

- évaluer vos capacités de prise de parole en public.
- approfondir les composantes de l'expression orale.
- la construction d'une prise de parole, « approche générale »

#### \* Comment structurer une prise de parole en public :

- que doit-on retenir de votre prise de parole ? : Idées, Mots, Images, Exemples.
- l'accroche
- le développement
- la conclusion: un début , une fin: savoir commencer, savoir finir.

#### \* Comment travailler la relation corps / voix?

- comportement verbal - non verbal
- expression gestuelle
- dynamique du corps dans l'espace
- travail de la respiration
- coordination corps/voix.

#### \* La gestion du stress,

- canaliser ses propres émotions par une bonne gestion du stress
- ce familiariser avec ses propres émotions.

#### \* La recherche du sens:

- créer l'écoute
- faciliter la compréhension
- comprendre les règles d'un discours cohérent et positif
- le message : que dire pour atteindre son objectif.

#### \* Mettre en évidence des points de progrès et les travailler par des mises en situations concrètes.

#### \* Mettre en évidence des points de progrès et les travailler par des mises en situations concrètes.

### FORMATEUR



#### Vincent LAVANDIER

Vincent intervient en coaching et en formation à la communication auprès des élus qui souhaitent présenter un message politique clair . Il aime expliquer que la communication est un acte essentiel dans un mandat d' élu. Corps et discours ne doivent faire qu'un dans une relation dynamique avec l'autre. Vincent est aussi Chargé de cours dans l'enseigne men supérieur: - Ecole Polytechnique, - Master 2 (Jussieu) - E.S.T.P. (Ecole Spéciale des Travaux Publics), - E.S.I.T.C. (ingénieurs travaux), - Ecole normale supérieure de Cachan.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Travail tourné sur le participant pour une appropriation concrète dans sa vie d' élu. Mise en évidence des potentialités, faiblesses et axes de travail de chacun.

### LIEU DE FORMATION

Association Villes Internet  
9 rue Rue Soyer  
92200 Neuilly-sur-Seine

### TARIF NET DE TAXE

( PAR PERSONNE ET PAR JOURNEE DE FORMATION - DEJEUNER INCLUS)

- Collectivité de moins de 4 000 habitants : 300 euros
- Collectivité de 4 000 à 8 000 habitants : 400 euros
- Collectivité de 8 000 à 100 000 habitants : 500 euros
- Collectivité de plus de 100 000 habitants : 600 euros

### LA PROGRAMMATION DU MODULE

3 dates pour cette session:

28 et 29 mars 2012 à Paris  
19 et 20 septembre 2012 à Parthenay  
21 et 22 novembre 2012 à Paris

## Bulletin d'inscription pour le module:

### Comment maîtriser sa parole en public?

Agréé pour la formation des élus locaux le Greta Deux-Sèvres est habilité par le Ministère de l'Intérieur à développer des activités de formation auprès des élus de l'ensemble des collectivités du territoire national.

### Session : 21 et 22 novembre 2012

**Un bulletin d'inscription par élu.** Afin de valider l'inscription, ce bulletin valant bon de commande est à retourner dûment complété à l'adresse suivante ou par fax Suite à la réception de ce bulletin d'inscription, une convention de stage vous sera envoyée. L'organisme se réserve le droit d'annuler la session 8 jours avant son début en cas d'effectif insuffisant.

Formation des Elus Locaux  
 Greta Deux-Sèvres / lycée Perochon  
 40 rue Taillepie  
 79200 PARTHENAY  
 Tel. : 05 49 71 08 00  
 Tel. : 05 49 71 08 07  
 Mobile: 06 27 85 92 59  
 Fax : 05 49 71 08 11

#### Rappel de l'objectif de formation :

Cette formation s'adresse à l'élu local qui a envie de faire passer son message avec clarté et conviction face à ses interlocuteurs, citoyens, institutionnels, élus... Sans vous juger, ce séminaire a pour objectif de vous permettre :

- de développer une communication orale précise
- de dépasser votre émotivité, de travailler votre propre style.
- d'acquérir rapidement les outils pour une communication efficace.
- de repérer vos points forts et points faibles lors de la prise de parole en public.
- de développer votre confiance en soi
- d'apprendre à valoriser et mesurer l'impact de son intervention
- de vous proposer la mise en place de points de progrès individuels.

#### Le tarif net par personne et par journée de formation :

- Collectivité de moins de 4 000 habitants : 300 euros
- Collectivité de 4 000 à 8 000 habitants : 400 euros
- Collectivité de 8 000 à 100 000 habitants : 500 euros
- Collectivité de plus de 100 000 habitants : 600 euros

Dans le prix est compris le déjeuner du midi ainsi que notre disponibilité pour répondre et approfondir à distance les questions que vous vous poseriez suite à notre intervention.

#### Le lieu de formation

Association Villes Internet  
 9 rue Rue Soyer  
 92200 Neuilly-sur-Seine

Un plan d'accès vous sera envoyé avec la convention.

Nous vous remercions de bien vouloir retourner ce bulletin d'inscription (page complète)

Commune ou établissement public : .....

Nombre d'habitants : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Participant : Nom : ..... Prénom : .....

Maire :  Maire Adjoint  Conseiller Municipal  d'une commune.

Président(e)  V. Président(e)  Conseiller(e)  d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller(e) général(e)  Conseiller(e) régional(e)  Agent de la collectivité

Adresse de convocation (si différente de l'établissement) : .....

Téléphone du participant : .....

Courriel du participant : .....

Personne chargée de la gestion administrative de l'inscription (si différente de celle du participant)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Courriel : ..... Téléphone : .....

Cachet de la collectivité

Signature de l'autorité territoriale :